



Expression de la CFDT Groupe de suivi de l'OTE - 15 octobre 2020

Monsieur le Directeur, Monsieur le Préfet,

Nous notons avec satisfaction l'inscription à l'agenda social de cette nouvelle réunion du groupe de travail sur l'OTE. À cet égard, nous souhaitons que les objectifs et la méthode de travail assignés à ce groupe soient clairement re précisés.

Les précédentes rencontres ne nous avaient pas donné satisfaction dans la mesure où nous n'avions pas pu disposer de points de situation pour apprécier l'état de la réforme. Nos demandes, nos propositions et même certains de vos engagements (la FAQ) n'ont pas été suivis d'effets.

Depuis la réunion de février, la crise sanitaire du Covid-19 perturbe très fortement la société française.

Dans cette crise, tous les services publics (État, collectivités, hôpital) sont mobilisés pour assurer la continuité de l'action publique, le maintien de la cohésion sociale, et le soutien à l'économie.

Tout particulièrement sur le sujet du jour, chacun a pu mesurer la place centrale de l'État et de ses services dans la mise en place des mesures d'urgence sanitaire et économique votées par le Parlement.

Sans cette forte présence de l'État, les conséquences de la crise auraient été démultipliées. Personne n'était évidemment préparé à cette crise et les services publics ont pu démontrer toute leur utilité dans la période.

Tous les agents des services centraux et déconcentrés se sont mobilisés bien souvent dans des conditions difficiles, souvent dans l'urgence et parfois de manière un peu improvisée.

Les activités administratives ont été maintenues, les modalités de travail adaptées avec des conditions compliquées : manque d'équipements de protection, absence ou inadaptation des plans de continuité d'activité, manque de matériels informatique, accessibilité des logiciels métiers en télétravail, etc...

Les agents ont assuré leurs missions avec dévouement et pour certains ont été touchés par la maladie. Ils méritent la reconnaissance de la nation.

Cette place incontournable de l'État dans la période devrait nous conduire à réfléchir collectivement à la portée de cette réforme de l'OTE et devrait interroger les pouvoirs publics par la réévaluation de ses objectifs tenant compte des enseignements de la crise. Ce groupe de travail devrait permettre le partage collectif des constats tirés de la période.

Or il nous semble aujourd'hui, que le processus se poursuit comme avant ou comme prévu, ce qui nous interroge.

À ce stade, la CFDT se déclare insatisfaite. Comment une réforme, qui sur le principe aurait pu avoir du sens et en partie notre soutien, est en train de se retourner contre

Confédération Française Démocratique du Travail

elle-même par manque de dialogue, de clarification, de transparence et de lisibilité globale ?

Les premières restructurations se font à bas bruit, sans beaucoup de concertation si bien que les agents sont inquiets par manque de réponses à leurs questions. Dernier exemple en date à la DDCSPP des Vosges où un rapprochement entre services CCRF 88 et 54 est envisagé sans que les instances récentes (20 septembre) CT/CHSCT n'en aient été informées

Nos principales demandes portent sur les sujets suivants :

- Nous ne percevons pas clairement la photo finale qui doit apparaître une fois que toutes les réformes préconisées seront arrivées à leur terme. Nous attendons toujours l'image projetée de l'organisation territoriale de l'État.
- Nous déplorons également la méthode conduite par les différents acteurs qui ne fait pas suffisamment appel au dialogue avec les organisations syndicales notamment au niveau local, et ne fournissent pas tous les éléments des futurs services réorganisés et la manière d'y parvenir (exemple, le rapport sur la fiscalité de l'urbanisme ne sera pas rendu public).
- Le calendrier fortement perturbé par la crise sanitaire a été re-précisé par des arbitrages du Premier ministre. Il place au pied du mur les services RH et les agents pour tenir les délais, alors que tant d'éléments font défaut. Nous attendons rapidement les données concrètes qui manquent aux agents : fiches de postes, fiches financières, positions statutaires, les organigrammes, etc...
- Nous déplorons encore le manque d'informations dont dispose ce groupe de travail. Ce n'est pas faute de l'avoir demandé précédemment. Par exemple, nous attendons encore la synthèse des organigrammes des services dans chaque départements remontés par les Préfets de Régions en octobre de l'an dernier.

Pour continuer à participer à ce groupe de travail, nous demandons que nous soit présenté un tableau synoptique de l'état d'avancement de l'ensemble de la réforme reprenant chacun des points contenus dans la circulaire du Premier ministre Édouard Philippe du 12 juin 2019.

Nous attendons particulièrement des précisions sur :

- Le processus de mise en place des SGCD : besoin d'une cartographie.
- Un état des lieux sur les DRAJES des DREETS et des DDETS. C'est à notre ordre du jour, on verra.
- L'impact prévisible de la loi 3D sur les services déconcentrés de l'État.
- Le déploiement du label « France service » sur les territoires et ses répercussions pour les agents.

En conclusion, nous sommes très critiques sur la manière dont le dossier OTE est conduit par les différents opérateurs (Ministères, MICORE, SGG, Préfectures, Rectorat etc..).

Il est plus qu'urgent d'associer plus complètement les organisations syndicales dans la concertation. Les structures syndicales interprofessionnelles en local doivent pouvoir jouer leur rôle auprès des Préfets de régions et les CESER mieux associés.

Monsieur le Préfet, vous avez la responsabilité de conduire ces réformes, nous attendons davantage de votre part.